



ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES DU CLUB SPORTIF ET DES LOISIRS DE LA GENDARMERIE DE FRANCHE-COMTE POUR LA SAISON 2022 / 2023

- RÉSIDENCE DE BESANÇON – DOLE – LONS – ST
CLAUDE - CHAMPAGNOLE

I - ADHÉSION AU CLUB :

La nouvelle saison club court sur la période du 1er juillet 2022 au 31 août 2023. Chaque personne qui s'inscrit au club (demande d'adhésion ou renouvellement) doit renseigner un formulaire et produire obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités sportives datant de moins d'un an, lors d'une demande de 1ère licence ou pour la pratique d'une discipline sportive à contraintes particulières (plongée subaquatique, activité comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé.....).

NOTA : les militaires peuvent fournir une copie de la VSA de moins d'un an, stipulant obligatoirement l'aptitude au sport

Le responsable de section ne doit se saisir du dossier d'inscription que s'il est complet (feuillelet d'inscription, montant de la cotisation et certificat médical).

* Enfin conformément au code du sport, un contrôle de l'honorabilité des personnes (encadrant ou éducateur sportif) peut être réalisé. Toute personne exerçant une fonction ponctuelle ou permanente d'enseignement ou d'encadrement doit cocher la case et renseigner l'attestation jointe.

MONTANT DES COTISATIONS

(Tarif pour l'accès à toutes les activités suivant l'âge et la qualité de l'adhérent)

Voir Bulletin d'adhésion.

NOTA : Un ou deux forfaits complémentaires peuvent être demandés pour les sections « tir », « golf », « plongée sous-marine » et « cardio-musculation »

- pour obtenir une licence de la fédération délégataire ;
- pour couvrir des frais particuliers liés à l'activité.

- (a) Est membre adhérent tout personnel militaire et civil en activité dans un service ou une formation du ministère de la Défense et leur famille, y compris les retraités ou veuves de l'Arme et les réservistes.
- (b) Sont membres autorisés, les personnes n'ayant pas d'attache avec le Ministère de la Défense.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES INSCRIPTIONS :

Pour faciliter la gestion administrative et comptable des dossiers d'inscription, les prescriptions suivantes doivent être respectées :

- renseigner toutes les rubriques du bulletin d'adhésion (même en cas de renouvellement) ;
- **produire un chèque par adhérent** et donc par bulletin d'adhésion (et non pas un chèque par famille) ;
- l'adhérent ne doit dater et signer le formulaire d'adhésion que le jour où il remet au responsable de section son dossier d'inscription complet (chèque et certificat médical ou questionnaire de santé compris).
- La procédure de dématérialisation de la licence imposée par le FCD implique que ce document est délivré directement au licencié dans sa boîte de messagerie personnelle (renseignement à faire figurer de façon lisible sur le bulletin d'adhésion) – ne **pas utiliser d'adresse mail professionnelle** : gendarmerie.gouv.fr.

BESANCON

1	SECTIONS	RESPONSABLES	LIEUX et HORAIRES (*)
	AIKIJUTSU	Mr CERUTTI Jean-Marc (06.88.80.99.71)	Gymnase caserne Capitaine Girard - jeudi de 18h00 à 20h00
	APICULTURE	MDL/C HERDHUIN Virginie (07.83.84.81.98)	A voir avec le responsable.
	BABY-GYM <i>(enfants de 2 à 6 ans)</i>	Mme THION Noëlle (06.77.64.24.38)	Gymnase caserne Capitaine Girard, le mercredi de 10h15 à 11h15 <i>Les enfants sont obligatoirement accompagnés d'un adulte (parent ou assistante maternelle) pendant la totalité de la séance</i>
	BADMINTON	Mme CHAPPE Emilie (06.82.04.42.99) <i>Prendre contact par tel ou SMS voire Whatsapp.</i>	Gymnase caserne Capitaine Girard - mardi de 19h30 à 22h00 - jeudi de 19h30 à 22h00
	CARDIO-MUSCULATION	Gendarme THIEBAUD David. (06.99.68.95.12)	Gymnase caserne Capitaine Girard - accès libre de 07h45 à 18h00 <i>(clés à récupérer auprès du responsable de section contre caution)</i>
	GOLF	CEN (er) OUDOT Gilles (06.73.89.73.24)	Entraînements sur les différents terrains de golf de la région les week-ends et participation aux championnats FCD et compétitions corporatives.
	GYMNASTIQUE	Me PANIER Marie-Claude (06.85.05.46.19) Me GUIDON Martine (06.16.29.59.26)	Gymnase caserne Capitaine Girard - lundi de 18h00 à 19h00 <i>(Mme PANIER)</i> - mardi de 09h45 à 10h45 <i>(Mme PANIER)</i> - jeudi de 09h45 à 10h45 <i>(Mme PANIER)</i>
	JUDO ADULTES	Gendarme THIEBAUD David. (06.99.68.95.12)	Gymnase caserne Capitaine Girard - Mercredi de 19h00 à 20h30
	MOTO		
	PLONGÉE SOUS-MARINE	Major GEORGE Stéphane (06.13.46.17.55)	Piscine Mallarmé à BESANÇON (25) : - vendredi de 20h30 à 22h15 - dimanche de 07h30 à 09h00 + sorties en milieu naturel (lac - mer)
	SORTIES RENCONTRES LOISIRS		
	SELF-DEFENSE	ADC (er) FRANCOIS Fernand <i>(03.81.52.45.20)</i>	Gymnase caserne Capitaine Girard - mardi de 18h00 à 20h00
	TIR	LCL (er) VOITOT Luc (06.80.34.77.34) Gilles MOYSE (06 71 30 19 86)	RV au préalable à prendre avec Luc VOITOT pour le tir avec une arme à air comprimé au Fort et Gilles MOYSE pour le tir avec une arme à feu. Les lundis, mercredis et vendredis AM de 14 à 18 H
	CYCLO/RANDO		

(*) Les lieux et horaires des activités sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en cours de saison en fonction des disponibilités des infrastructures et/ou des responsables de section.

CHAMPAGNOLE

FOOTBALL		
-----------------	--	--

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser auprès des responsables de section désignés

DOLE

BADMINTON	M. Ludovic DAVID (06.84.25.14.30) DOUABLIN Patrick	Mardi, jeudi et vendredi de 18H30/21H00
------------------	--	---

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser auprès des responsables de section désignés

LONS LE SAUNIER

TENNIS		
---------------	--	--

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser auprès des responsables de section désignés

ST CLAUDE

TIR A L'ARC	Adj GIBERT Matthieu (03.84.45.08.50)	Modalités à voir avec le responsable de section.
--------------------	---	--

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser en priorité auprès des responsables de section désignés
ou du secrétaire du club (*major er PINTAPARY – / 07.67.88.84.60*)